



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

2026.13

DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR PORTER PLAINTE AU NOM DE LA COMMUNE À MONSIEUR Richard LEJEUNE

Le Maire de la commune de La Celle Saint-Cloud

Vu l'article L2122-21 du Code général des collectivités territoriales, relatif aux attributions du maire et notamment à la représentation de la commune en justice ;

Vu l'article L2122-18 du Code général des collectivités territoriales, permettant au maire de déléguer une partie de ses fonctions aux adjoints ;

Considérant la nécessité d'assurer la défense des intérêts de la commune et de faciliter les démarches visant à déposer plainte en cas d'atteinte aux biens ou aux intérêts de la commune ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à **M Richard LEJEUNE**, Adjoint au Maire, pour déposer plainte au nom de la commune de la Celle Saint-Cloud auprès des services de police ou de gendarmerie, pour toute infraction portant atteinte aux biens, aux intérêts ou au fonctionnement des services de la commune.

Article 2 :

Cette délégation comprend la signature de tout document nécessaire à cette procédure, notamment les procès-verbaux de plainte et toute correspondance afférente.

Article 3 :

Le délégataire rend compte au maire de l'ensemble des démarches effectuées dans le cadre de la présente délégation.

Article 4 :

La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de sa publication conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à l'intéressé et au représentant de l'Etat dans le département.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 05 mars 2026.



Le Maire

Olivier DELAPORTE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Arrêté n° 2026-13 du 5 mars 2026

Notifié le :
Richard LEJEUNE

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20260305-2026-13-AR
Date de réception préfecture : 06/03/2026